



VILLE DE SHANNON
Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux
occupantes et occupants d'un établissement
d'entreprise

Ville de Shannon

Date du scrutin : 5 novembre 2023

District 1 et 2

Par cet avis public, Mélanie Poirier, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Ville depuis au moins 12 mois le 15 septembre 2023.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 15 septembre 2023. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez remettre votre formulaire aux dates et heures suivantes :
 - Le 18 octobre 2023 de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30
 - Le 19 octobre 2023 de 10 h à 13 h et de 19 h à 22 h

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Adresse : 50, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 0A1
Téléphone : 418-844-3778

Signature

Donné à Shannon le 13 octobre 2023

Mélanie Poirier,
Présidente d'élection